

AVIS N° 222 - 2022 / BRVM / DG

Rappel Mardi 1^{er} novembre 2022, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 240-2021/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2022, le mardi 1^{er} novembre 2022, Fête de la Toussaint, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le mercredi 02 novembre 2022.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 27 octobre 2022

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

CE
R. J. J.